

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

**SAINTE JEAN-BAPTISTE**, 24 juin.—NOUVELLES DE ROME: Note du gouvernement français au Vatican; composition du Sacré-Collège; la procession du saint Sacrement à Gênes.

— CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE: Quête à Notre-Dame en faveur des écoles du Nord-Ouest; fêtes du collège de l'Assomption; visites pastorales de Mgr de St-Hyacinthe; nomination du R. P. Fabre; les sœurs de la Providence. — UNE LETTRE A LA



### SOMMAIRE

**SAINTE VIERGE**, histoire édifiante. — NOUVELLES DE L'ÉTRANGER: le collège de Trichinopoli; caractère religieux des fêtes de Moscou; conversion en Angleterre; les 14, 15, 16 juillet, *triduum* à Lourdes; le curé de Maiche et ses paroissiens; belle réponse d'une mère; le but de la franc-maçonnerie. — LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS, par M. Joseph Desrosiers (*suite*). — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO  
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT  
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO  
2 cents

Imprimé à Montréal: † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

**PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES**

Dimanche, 24 Juin — Sainte-Anne à Montréal.  
Mardi, 26 “ — Saint-Jacques le Mineur.  
Jeudi, 28 “ — Notre-Dame de Grâce.  
Samedi, 30 “ — Sault-au-Récollet.

---

Dimanche, 24 Juin — 6<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte — Nativité de  
saint Jean-Baptiste — Double 1<sup>re</sup> classe, ornements blancs.

Vendredi, 29 Juin, fête de saint Pierre et saint Paul. (fête d'obligation).  
1<sup>re</sup> classe, ornements rouges.

Jeudi, 28 juin, vigile jeûne.

---

**OFFICES EXTRAORDINAIRES**

*Notre-Dame.* — Dimanche 24 Juin, Nativité de saint Jean-Baptiste, la quête faite à la grand'messe est destinée aux écoles du Nord-Ouest.

Lundi, 25, à 8 h.  $\frac{1}{2}$ , grand'messe; S. G. Mgr de Montréal officiera pontificalement.

*Le Jésus.* — Dimanche, 24, pèlerinage de la congrégation des hommes de Villemarie en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

Itinéraire des visites pastorales de S. G. Mgr de Montréal pendant la semaine.

24 Juin, Côte Saint-Paul; Confirmation. — 25, Sainte-Thérèse, — 26, Lachute, — 27, Saint-André, — 28, Saint-Placide, — 29, Sainte-Scholastique.

SAINT JEAN-BAPTISTE, PRÉCURSEUR DU MESSIE.

24 JUIN.

Jean vint au monde, à Hébron, l'année même où devait naître le Sauveur ; son père Zacharie et sa mère Elisabeth, cousine de la sainte Vierge, *marchaient sans reproche dans la voie de tous les commandements du Seigneur*. Un jour Zacharie offrait les parfums dans le sanctuaire, et le peuple priait dans le parvis du temple ; l'ange Gabriel lui apparut debout, près de l'autel, et lui dit : " Zacharie, votre prière a été exaucée ; votre épouse Elisabeth aura un fils, et vous l'appellerez Jean ; il sera grand devant Dieu, et il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère ; il sera le précurseur du Seigneur. " Zacharie, qui était vieux, et dont la femme était vieille et stérile, douta un instant, et l'ange lui ajouta : " Je suis Gabriel, envoyé vers vous pour vous apporter cette nouvelle ; et puisque vous avez douté, vous resterez muet jusqu'au jour de l'accomplissement de mes paroles. " Zacharie sortit du temple, muet ; Elisabeth conçut, et, après six mois, elle reçut la visite de Marie ; son enfant tressaillit de bonheur dans son sein ; elle-même, remplie de l'Esprit de Dieu, s'écria : " Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni ; et d'où me vient cet honneur ? la mère de mon Seigneur vient à moi ! " Le temps venu, Elisabeth mit au monde un fils, et qui au jour de sa circoncision on le nomma Jean, *c'est-à-dire plein de grâce*. Alors la langue de Zacharie se délia, et il prononça ce sublime cantique, par lequel il prophétisait la venue immédiate du Messie, et que l'Eglise chante chaque jour dans son office, à Laudes.

L'enfant grandit en force et en sagesse, et il se retira au désert, où séparé du commerce des hommes, il se consacra entièrement aux exercices de la prière et à la pratique des plus dures austérités. Il portait un vêtement de poil de chameau, et une ceinture de cuir autour des reins. Il se nourrissait de ce qu'il trouvait dans le désert, de sauterelles, de miel sauvage, et jamais il ne but de vin ou d'aucune liqueur enivrante. Il vécut ainsi jusqu'au jour où sa mission devait s'accomplir.

Jean-Baptiste, au sortir du désert, vint, pour accomplir sa mission, dans sa trentième année, prêcher aux bords du Jourdain ; son nom devint grand dans la Judée, et de toutes parts on affluait pour l'entendre ; plusieurs se firent ses disciples ; il annonçait à tous la venue prochaine du Messie, les baptisait d'un baptême de pénitence, et les exhortait à mener une vie sainte. Il prêchait depuis six mois, quand le Sauveur lui-même, dont il était le précurseur, vint lui demander son baptême. Jean, inspiré d'en haut, s'écria, en voyant Jésus approcher : " Quoi ? c'est à vous à me

baptiser, et vous venez à moi ! ” Le Sauveur lui répondit : “ Laissez faire maintenant ; il le faut ainsi. ” Et pendant le baptême une colombe descendit sur la tête de Jésus, et une voix du ciel cria : “ Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j’ai mis mes complaisances ; écoutez-le. ” Une autre fois Jean, voyant venir Jésus, dit : “ Voici l’Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. ” Un autre jour, baptisant à Ennore, il dit formellement aux Juifs que Jésus était le fils de Dieu.

Peu de temps après, Jean-Baptiste, qui avait fort maltraité les pharisiens en démasquant leur hypocrisie, et les avait appelés races de vipères, reçut la récompense de son zèle, en devenant victime. Hérode Antipas, petit-fils d’Hérode Ier, entretenait un commerce scandaleux et public avec Hérodiade, femme de son frère Philippe ; le saint précurseur, animé d’un zèle généreux, prêcha vivement contre ce scandale. Hérode, esclave de son infâme passion, aigri par la femme perfide qui en était l’objet, fit arrêter Jean, et le jeta dans une prison, où il continua de prêcher avec le même zèle et la même liberté ; ce qui alluma dans le cœur d’Hérodiade une haine qui ne put s’éteindre que dans le sang.

Le jour de sa naissance, Hérode fit aux grands de sa cour un festin splendide ; Salomé, sa nièce, parée de superbes atours, rayonnante de beauté, entra dans la salle, et dansa devant le prince, qui, tout émerveillé d’elle, lui jura de lui donner ce qu’elle lui demanderait, fût-ce la moitié de son royaume. La jeune fille courut à sa mère, lui raconta le serment du prince. Hérodiade, — que ne peut la haine d’une femme blessée, au cœur ? — dit à sa fille : “ Va, demande la tête de Jean-Baptiste dans un bassin. Le prince fut attristé d’une telle demande ; mais à cause de son serment, plus encore à cause de sa mauvaise passion, poussé encore peut-être, ou du moins non contenu par ceux qui étaient à table avec lui, et qui avaient été blessés, eux aussi, des prédications du grand prophète, il donna l’ordre de couper la tête à Jean, et de l’apporter à sa nièce, qui eut le courage de porter à sa mère un tel présent ! Celle-ci, dans sa joie féroce, prit cette tête, la contempla d’un œil de vengeance satisfaite, et lui perça, dit saint Jérôme, la langue d’un poinçon, pour punir la liberté de sa parole.

C’était l’an 31 de Jésus-Christ ; Jean-Baptiste avait 32 ans. Peu d’années après, Dieu vengea son prophète : Salomé, dit l’historien Nicéphore, tomba dans une rivière glacée, et eut la tête tranchée par une pièce de glace ; Hérode et Hérodiade, privés de leurs Etats, et relégués à Lyon par Caligula, y périrent de misère.

*Réflexion.* — Ayons le courage de la vertu : la malice des hommes ne pourra jamais que nous ouvrir le Ciel.

## NOUVELLES DE ROME.

D'après le *Moniteur de Rome*, la note qui vient d'être remise au Vatican de la part du gouvernement français est conçue en termes conciliants et donne des assurances précises au sujet de la question religieuse. Le *Moniteur* regarde les déclarations de MM. Jules Ferry et Martin Feuillée comme un symptôme significatif. Il croit que l'intention du gouvernement français est de maintenir le Concordat et le budget des cultes, sans restriction, et de continuer ses bons rapports avec la papauté. En face de la triple alliance, si la France déchirait le pacte séculaire qui l'unit à Rome, elle repousserait une grande force internationale. Des résolutions loyales et énergiques sont nécessaires. La France doit choisir entre une rupture avec le radicalisme violent et athée, et une guerre ouverte avec le Vatican.

Sous le rapport des nationalités, le Sacré-Collège des cardinaux est ainsi composé ; 7 Romains, 25 Italiens, 9 Français, 6 Autrichiens et Hongrois ; 4 Espagnols et Portugais ; 4 Anglais et Irlandais ; 1 Allemand, 1 Bavarois, 2 Polonais, 1 Belge, 1 Américain et 1 Arménien.

Il n'y a que l'Eglise catholique qui puisse avoir un Sénat dont les membres appartiennent à tous les pays du monde.

Dans une séance qu'elle a tenue le 8 courant, la Sacrée Congrégation des Rites a déclaré qu'il y avait lieu d'introduire en Cour de Rome la cause de béatification et canonisation du serviteur de Dieu Antoine-Sylvestre Receveur, prêtre du diocèse de Besançon et fondateur de la Société de la Retraite chrétienne, mort en 1804. A la publication prochaine du décret pontifical sanctionnant cette décision des Rites, le serviteur de Dieu dont il s'agit, recevra, par le fait même, le titre de Vénérable. Ensuite l'Ordinaire de Besançon sera autorisé à faire le procès apostolique sur la renommée de sainteté, sur les vertus et les miracles en général du vénérable Receveur.

Un fait d'une exceptionnelle gravité s'est produit à Gènes pendant la procession du Saint-Sacrement.

Les autorités avaient interdit la sortie du pieux cortège. La foule, massée sur la place devant la grande porte, demandait à grands cris que la procession suivit son trajet ordinaire.

L'archevêque s'y refusa et régla seulement que le Saint-Sacrement sortirait sous le porche, et de là bénirait les catholiques génois.

Mais au moment où le prélat se présentait sous le portail, les agents de police et les carabiniers se précipitèrent sur lui pour le faire reculer.

La foule crut que l'on en voulait à la personne de l'archevêque : une lutte violente s'ensuivit entre elle et la police.

Cependant l'archevêque protestait contre l'invasion de la police; puis se retirait dans l'église; on parvint à fermer les portes derrière lui, de manière que les rixes ne pussent se prolonger dans l'église.

Les arrestations sont nombreuses : le préfet prétend qu'il y a eu malentendu; l'archevêque lui a adressé une énergique protestation.

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE.

---

Nous rappelons aux fidèles que dimanche prochain, la quête sera faite à Notre-Dame, au profit des écoles du Nord-Ouest.

Cette œuvre aussi patriotique que religieuse qui est sous la protection de NN. SS. les évêques de notre province, ne peut qu'exciter la sympathie de tous.

Nous ne doutons pas que dimanche la quête ne soit très fructueuse, et que nos concitoyens ne montrent une fois de plus que la charité est leur vertu spéciale.

---

Les fêtes par lesquelles le collège de l'Assomption a célébré ses noces d'or ont été très brillantes et avaient attiré un grand concours d'anciens élèves.

Mgr Fabre présidait la cérémonie. Le 13, Sa Grandeur a officié pontificalement, entourée d'un nombreux clergé.

Le 14, un service solennel a été chanté pour le repos de l'âme des anciens élèves du collège.

Des registres du collège il résulte que depuis sa fondation 2500 élèves y ont puisé leur éducation. Sur ce nombre 204 sont prêtres, 85 ecclésiastiques, 3 juges, 85 avocats, 13 étudiants en droit, 120 notaires, 15 clercs en loi, 140 médecins, 29 étudiants en médecine, 120 commis, 6 artistes, 26 membres du Parlement, 6 régistateurs, 25 employés civils, 25 instituteurs, 4 ingénieurs, 4 industriels, 7 arpenteurs, 200 marchands, 350 cultivateurs, 12 zouaves pontificaux et 150 industriels.

---

Mgr François Norbert Blanchet, archevêque d'Amida, et ancien archevêque d'Oregon City, décédé, le 18 était membre de la société de trois messes, et en conséquence, de celle d'une messe.

F. HAREL, P<sup>RE</sup>. Chancelier.

---

On construit en ce moment, au pensionnat de l'Université-Laval, à Québec une belle chapelle pour l'usage des élèves internes de cette institution.

On y fait changer le système de chauffage. Les ouvriers ont commencé ce matin, les travaux que nécessite ce changement.

S. G. Mgr de Saint-Hyacinthe, fera cette semaine les visites pastorales suivantes :

Le 23, à Saint-Valérien ; le 25, Sainte-Prudentienne ; le 27, Granby ; le 29, Saint-Paul.

Le P. Mathieu, Prieur des Dominicains de Saint-Hyacinthe, vient de partir pour la France, où l'appellent les affaires de sa communauté. Le Rév. Père reviendra probablement cet automne.

Le R. Père Fabre vient d'être nommé Prieur de la Communauté des Dominicains de Saint-Hyacinthe, en remplacement du Père Mathieu.

Les travaux de peinture sont commencés dans le chœur de la cathédrale des Trois-Rivières et promettent un joli coup d'œil. Le mélange du bleu obscur et du brun foncé et mi-clair est très agréable. L'ensemble sera d'un effet magnifique.

#### LES SŒURS DE LA PROVIDENCE.

L'asile de la Providence fut fondé à Montréal en 1843 par Mgr. Bourget, et eut pour fondatrice et première supérieure Mme veuve Jean-Baptiste Gamelin (née Marie-Eugénie-Emilie Tavernier).

Devenue veuve le 1er octobre 1827, cette pieuse dame avait d'abord ouvert une maison de refuge pour les femmes pauvres âgées et infirmes le 4 mars 1828 ; puis, le 18 septembre 1841, aidée de plusieurs dames charitables, ses associées dans son œuvre de bienfaisance, elle fit incorporer son hospice sous le nom de "Asile de Montréal" pour les femmes âgées et infirmes.

Plus tard, un terrain plus vaste fut acheté, ajouté au premier et on bâtit un couvent.

Dès lors s'ouvrit un noviciat de sœurs de charité de la Providence, et le 25 mars 1843, les sept premières postulantes revêtaient le saint habit de religieuses. Cette époque fut considérée comme la fondation du nouvel institut.

Le 29 mars de l'année suivante, Mme Gamelin faisait sa profession religieuse avec ses six compagnes et, le même jour, S. G. Mgr Bourget érigeait canoniquement cette institution sous le nom de "Asile de la Providence."

Fondé dans le but d'accomplir des œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles envers le prochain, chaque établissement de cette communauté reproduit ce qui se fait à la maison mère : Visites et assistance des malades à domicile ; veillées auprès des moribonds etc., etc.

A l'exception des maisons dont nous mentionnons plus loin les

œuvres spéciales, les autres réunissent sous leur toit des vieillards infirmes et des orphelins des deux sexes ainsi que des élèves pensionnaires et externes.

L'institut des sœurs de la Providence compte aujourd'hui 415 sœurs professes ; 55 novices et 14 postulantes. Il possède 43 maisons dont 25 dans la province de Québec et 18 aux États-Unis, disséminées comme suit :

#### DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

*Dans la ville se trouvent :* La maison mère, l'orphelinat de Saint-Alexis, l'hospice Saint-Joseph, l'institution des sourdes et muettes, la salle d'asile de Saint-Vincent de Paul, la salle d'asile du Sacré-Cœur et l'asile du Saint-Enfant Jésus, cotéau Saint-Louis.

*En dehors de la ville on trouve :* Une maison à Saint-Vincent de Paul (Isle Jésus), à Mascouche, à Terrebonne, à Lanoraie, à Joliette, à Saint-Paul, à Sainte-Elizabeth, à l'Assomption, au Sault-au-Récollet, à Laprairie, au Coteau-du-Lac, à Saint-André d'Argenteuil et deux à la Longue-Pointe dont l'une pour les aliénés sous le nom de "Hospice Saint-Jean de Dieu."

#### DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

*En ville :* Une maison.

*Au dehors :* Une maison à Sainte-Anne d'Yamachiche et une autre à Sainte-Ursule.

#### DIOCÈSE DE SAINT HYACINTHE.

On trouve dans ce diocèse un établissement à Belœil.

#### ÉTATS-UNIS.

Une maison est établie à Burlington, destinée à un orphelinat, et une autre à Wisconsin pour l'éducation.

Dans le VICARIAT APOSTOLIQUE D'IDAHO, on trouve deux missions pour l'instruction des enfants sauvages, à Saint-Ignace et Cœur d'Alexis et un hôpital à Missoula où se fait aussi l'éducation d'enfants pensionnaires et externes.

Dans le DIOCÈSE DE NESQUALY sont établies les maisons suivantes :

*Au Fort Vancouver :* la maison vicariale, l'hôpital Saint-Joseph et la résidence Saint-Jacques.

*A Walla Walla :* une académie et un hôpital.

*A Tulalip :* une mission sauvage.

*A Colville :* une mission sauvage.

*A Seattle :* un hôpital.

*A Yakirna, Cowlitz et Olympia :* des maisons d'éducation.

DIOCÈSE DE L'ORÉDON : On compte deux hôpitaux, l'un à Portland, l'autre à Astoria.

Disons maintenant quel est le personnel qui vit dans ces établissements et les œuvres qui y sont accomplies annuellement :

PROVINCE DE QUÉBEC : 25 maisons—315 sœurs professes—54 novices—11 postulantes—67 tertiaires—260 pauvres internes (infirmes)

mes)—759 aliénés—215 sourdes et muettes—520. élèves internes—2513 élèves externes—219 pensionnaires adultes—49 orphelins—358 orphelines—6001 malades—45,242 visites à ces malades (à domicile)—3416 veillées auprès des moribonds—400 familles pauvres assistées à Montréal—14791 repas donnés gratuitement—2604 visites que les Sœurs ont fait faire aux malades pauvres par les médecins du dispensaire et 25298 prescriptions des médecins faites aux frais de la communauté.

ÉTATS-UNIS : 100 Sœurs professes—1 novice—3 postulantes—14 tertiaires—33 pauvres—7 aliénés—220 élèves internes—695 externes—13 pensionnaires adultes—136 orphelins—239 orphelines—2,508 malades à domicile—8581 visites à ces malades—3,194 veillées auprès des moribonds—1,904 malades dans les hôpitaux et 7,692 repas donnés gratuitement.

Quand on considère le peu d'années écoulées depuis la fondation de l'Institut des Sœurs de la Providence et le grand nombre d'œuvres accomplies par cette congrégation, il est impossible de ne pas admirer la fécondité de l'Église catholique, qui, à toutes les époques, a su inspirer les œuvres ou susciter les créations nécessaires à chacune d'elles. Les congrégations et les œuvres religieuses notamment ont toujours répondu à un besoin spécial du temps où elles sont nées.

L'historique que nous venons de donner du prodigieux développement de l'Institut des Sœurs de la Providence en est un nouveau et merveilleux témoignage.

---

## UNE LETTRE A LA SAINTE VIERGE.

---

Jean avait six ans, un pantalon blessé aux deux genoux, des cheveux blonds bouclés, une paire de grands yeux bleus, qui essayaient parfois encore de sourire, quoiqu'ils eussent déjà tant pleuré. Une petite veste élégamment coupée, mais tombant par lambeaux, il avait froid et faim—car c'était un soir d'hiver, et il jeûnait depuis la veille au midi—quand la pensée lui vint d'écrire une lettre..... à la bonne Vierge.

Reste à vous dire comment le petit Jean, qui ne savait pas plus lire qu'écrire, écrivit sa lettre.

Là-bas, dans le quartier du Gros-Caillou, non loin de l'Esplanade, il y avait une échoppe de " rédacteur. " Le " rédacteur " était un vieux soldat de fort mauvaise humeur, pas riche, et qui avait le malheur de n'être pas assez éclopé pour obtenir son admission à l'hôtel des Invalides.

Jean le vit à travers les carreaux, fumant sa pipe en attendant la pratique ; il entra et dit :

— Bonjour, Monsieur, je viens pour écrire une lettre.

— C'est dix sous, répondit Bouin.

Jean, qui n'avait pas de casquette, ne put l'ôter, mais il dit poliment :

— Alors excusez.

Et il ouvrit la porte pour s'en aller ; mais le père Bouin le trouva gentil et lui demanda :

— Es-tu fils de militaire ?

— Non, répondit le petit Jean, je suis le fils de maman.

— Bon, fit le rédacteur ; et tu n'as pas dix sous ? Ta mère non plus ? Ça se voit. C'est pour avoir de quoi faire la soupe, avance ! pour dix lignes et une demi-feuille, on n'en sera pas plus pauvre.

Jean obéit ; le père Bouin arrangea son papier, trempa sa plume dans l'encre et traça d'une belle écriture de fourrier qu'il avait :

“ Paris, le 17 janvier 1857. ”

Puis au-dessous, à la ligne : “ A Monsieur. . . ”

— Comment s'appelle-t-il, le Monsieur ?

— Ce n'est pas à un Monsieur, répondit Jean.

— Ah ! bah ?..... une damé alors ?

— Oui..... non..... c'est-à-dire.....

— Ah ça, s'écria le père Bouin, tu ne sais même pas à qui tu vas écrire !

— Oh ! si ! fit l'enfant. C'est à la sainte Vierge que je veux envoyer une lettre.

Le père Bouin ne rit pas.

— Je présuppose, dit-il sévèrement, que tu n'as pas l'intention de te moquer d'un ancien. Par file à gauche, va voir dehors si j'y suis.

Le petit Jean obéit et tourna ses talons, je dis de ses deux pieds... puisque ses souliers n'en avaient plus. Mais en le voyant si doux, le père Bouin se ravisa une seconde fois et le regarda mieux.

— Milie canons, grommela-t-il ; il y a tout de même de la misère dans ce Paris ! Comment t'appelles-tu ?

— Jean.

— Jean qui ?

— Rien que Jean.

Le papa Bouin sentit ses yeux qui le piquaient, mais il haussa les épaules.

— Et que veux-tu lui dire à la sainte Vierge ?

— Je veux lui dire que maman dort depuis hier soir quatre heures, et qu'elle l'éveille, si c'est un effet de sa bonté ; moi je ne peux pas.

La poitrine du vieux soldat se serra, car il avait peur de comprendre. Il demanda pourtant encore :

— Que parlais-tu de soupe tout à l'h'heure ?

— Eh bien ! répondit l'enfant, c'est qu'il en faut ; avant de s'endormir, maman m'avait donné le dernier morceau de pain.

— Et elle, qu'avait-elle mangé ?

— Il y avait deux jours qu'elle disait : “ Je n'ai pas faim. ”

— Comment as-tu fait, quand tu as voulu l'éveiller ?

— Eh bien ! comme toujours, je l'ai embrassée.

— Respirait-elle ?

Jean sourit et le sourire le faisait bien beau.

— Je ne sais pas, répondit-il : est-ce qu'on ne respire pas toujours ?

Le père Bouin tourna la tête, parce que de grosses larmes lui coulaient sur ses joues. Il ne répliqua point à la question de l'enfant, il dit d'une voix qui tremblait un peu :

— Quand tu l'as embrassée, tu n'as rien remarqué ?

— Mais si..... Elle était froide. Il fait si froid chez nous !

— Et elle grelottait, n'est-ce pas ?

— Oh ! non... Elle était belle, belle ! ses deux mains qui ne bougeaient pas étaient croisées sur sa poitrine, et si blanches ! Sa tête était toute à la renverse, derrière le traversin presque, de sorte que, par la fente de ses yeux fermés, elle avait l'air de regarder le ciel. Le père Bouin pensait :

— J'ai envié les riches, moi qui mange bien, moi qui bois bien... En voilà une qui est morte de faim... de faim !

Il appela l'enfant qui vint ; il le mit sur ses genoux et dit bien doucement :

— Petit, ta lettre est écrite, et envoyée, et reçue. Mène-moi chez ta mère.

— Je le veux bien, mais pourquoi pleurez-vous ? demanda Jean étonné.

— Je ne pleure pas, répondit le vieux soldat qui l'embrassa à l'étouffer, en l'inondant de ses larmes : est-ce que les hommes pleurent ?... C'est toi qui va pleurer, petit Jean, pauvre chéri ! Tu sais que je t'aime comme mon fils ! C'est bête... Mais j'avais une mère aussi, il y a longtemps, c'est sûr ! voilà que je la revois, à travers toi, sur son lit où elle me dit en partant : " Bouin, sois honnête homme et bon chrétien. " La vierge pendait dans la ruelle du lit, une image de deux sous qui souriait, que j'aimais et qui vient de me rentrer dans le cœur. Car j'ai été honnête homme, c'est vrai ; mais pour bon chrétien, dame.....

Il se leva, tenant toujours l'enfant dans ses bras, et le pressa contre sa poitrine en ajoutant, comme s'il eût parlé à quelqu'un qu'on ne voyait pas :

— Voilà, vieille mère ! Voilà, sois contente. Les amis se moqueront de moi s'ils veulent. Où tu es, je veux aller, et je t'amènerai le petit pauvre ange, qui jamais ne me quittera, parce que sa coquine de lettre, qui n'a pas été écrite, a pourtant fait coup double : elle a donné à lui un père et à moi un cœur.

C'est tout. La pauvre femme, morte de malheur, ne fut point ressuscitée sur la terre. Qui était-elle ? Je ne sais pas.

Mais il y a quelque part dans Paris, un homme, jeune encore, qui est " rédacteur, " non point en échoppe comme le père Bouin. Il rédige d'éloquents choses et vous savez tous son nom. Appelons-le Jean tout court comme autrefois.

Le père Botin est maintenant un vieillard heureux, toujours honnête homme, et de plus bon chrétien. Il jouit de la gloire du "petit" comme il appelle parfois son illustre fils d'adoption, et il dit, car c'est lui qui m'a raconté cette histoire sans commencement ni fin :

— Je ne sais pas quel est le facteur qui porte, ces lettres-là mais elles arrivent à leur adresse dans le ciel.

---

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

---

MISSIONS ÉTRANGÈRES.—Un ancien capitaine des mobiles, qui s'est vaillamment conduit pendant la guerre franco-prussienne, et qui est depuis entré dans la compagnie de Jésus, écrit des Indes anglaises, où il est en mission, au R. P. Jésuite, correspondant des missions, à Marseille :

" Notre collège de Trichinopoli, ouvert le 18 janvier, compte déjà sept cent cinquante élèves. Il est vrai qu'il en comptait déjà quatre cents à Négapatam, d'où il a été transféré pour rendre notre lutte plus efficace contre le diable, les protestants et les schismatiques Goanais. Ces succès en amènent d'autres. Les Brahmes de Manamaduré, pressentis sur l'ouverture projetée d'une école dans cette localité où les protestants étaient déjà fortement établis, ont répondu : *Si le Père ouvre, tous nos enfants quitteront les protestants et iront chez lui : nous avons vu le collège de Trichinopoli, et nous avons constaté que les Jésuites sont plus dévoués que les Padni.* En effet, le Père a ouvert le dimanche suivant, et il a eu dès le lendemain, à l'école des garçons, cent élèves, dont soixante brahmes (la classe dirigeante, comme on dit en France). Les Sœurs ont eu dix jeunes brâhmines. A Ramenade, on vient de célébrer avec pompe la fête du bienheureux Britto, mort pour la foi sur cette terre qu'il venait conquérir à Jésus-Christ. Le roi a voulu suivre toutes les cérémonies, et il assistait avec sa voiture de gala à la procession. Chose vraiment émouvante, ce prince est le petit-fils de celui qui a fait décapiter notre bienheureux.....

" C'est ainsi que Dieu venge ses saints avant que deux générations aient passé. Ainsi, il vengera un jour, bientôt, ceux qui souffrent à cette heure persécution pour la justice."

---

HAUTE EGYPTE.—D'après une lettre écrite par un missionnaire, la moitié des chrétiens prisonniers du rebelle Mahdi ont succombé à la fièvre et à la misère. Les survivants qui s'étaient déjà préparés au martyre ont reçu la promesse d'être prochainement renvoyés dans leur pays.

---

RUSSIE.—Nous n'avons pas à raconter les fêtes magnifiques célé-

brées à Moscou, pour le couronnement de l'empereur Alexandre III, le dimanche 27 mai. Les journaux en ont fait le récit détaillé.

Toutefois nous croyons utile de faire remarquer quel a été le caractère de ces fêtes. Ça été avant tout une solennité religieuse. Le souverain qui allait ceindre la couronne des tsars, bien pesante aujourd'hui, a dû suivant les anciens usages se préparer par le jeûne, par les visites de dévotion aux églises, par la retraite à cette consécration de son pouvoir. Tout le peuple qui était accouru des parties les plus lointaines de l'empire était un peuple qui priaît Dieu plutôt qu'une foule assistant à de publiques réjouissances.

Entre tous les ambassadeurs, venus pour assister à ces fêtes, il y en a un que l'empereur Alexandre a traité avec une distinction particulière, auquel il a réservé de particuliers honneurs : le représentant du souverain Pontife, Mgr Vanutelli. Et cependant le schisme sépare l'Eglise russe de l'Eglise romaine.

Il y a dans ces faits un enseignement et une espérance.

Nous espérons que la longue guerre que la Russie livre à la foi catholique en Pologne prendra fin ; nous espérons que Dieu daignera peu à peu éclairer des âmes éloignées de nous par le schisme, mais en qui le sentiment chrétien est demeuré si vivant ; mais espérons enfin que ce sentiment chrétien, qui reste la grande et presque l'unique force de la Russie, l'aidera à traverser heureusement l'épouvantable crise qui naguère encore ensanglantait les rues de Saint-Petersbourg.

Nous voudrions que certains peuples catholiques apprissent de leurs frères séparés quelle part il convient de donner à Dieu en toute chose et d'abord dans la vie publique d'une nation.

---

ANGLETERRE.—Dans le cours de l'année 1882, il y a eu en Angleterre deux mille quatre cent vingt et une conversions à la religion catholique. Le marquis de Folkestone, l'un des nouveaux convertis, a versé 25,000 francs pour être distribués aux catholiques pauvres de son district.

---

ESPAGNE.—Il y a grande activité, en Espagne, et surtout à Barcelone, pour le pèlerinage du 11 juin à Lourdes. Le groupe des îles Baléares (Majorque, Minorque et Iviça) y envoie trois cents pèlerins de toute condition.

---

FRANCE.—Nous lisons dans les *Annales de Lourdes* :

« Les solennités principales du jubilé des noces d'argent de Notre-Dame de Lourdes seront célébrées le 16 juillet. Ces fêtes dureront trois jours, les 14, 15 et 16 juillet. La première pierre de l'église du Rosaire sera posée durant ce triduum. Un bon nombre d'évêques français et étrangers assisteront à ces fêtes.

---

— Dernièrement, à Boulogne-sur-Mer (diocèse d'Arras), un mon-

sieur tout de noir habillé s'est présenté chez la femme d'un matelot, dont trois enfants jumeaux allaient faire leur première communion, et lui a dit: "Si vous voulez renoncer à faire faire la première communion à vos trois jumeaux, vous serez largement secourue par notre Société, comme nous le faisons pour telle famille de la rue Saint-Adrien que vous connaissez. Vous recevrez de nous 14 francs par mois, qui, vous étant payés à partir de 1870, année de la naissance de vos fils, vous feront une somme d'environ 2,000 francs. Une pareille somme n'est pas à dédaigner, pour vous à qui une famille nombreuse a dû souvent faire éprouver de la gêne." Cette digne mère lui a répondu: "C'est vrai, Monsieur, j'ai passé par des temps bien durs, mais je ne vendrai à aucun prix l'âme de mes enfants. *Voyez-vous, pour nous, gens de la marine, la religion avant tout.*"

— Dans le diocèse de Besançon, M. le curé d'une paroisse du doyenné de Maiche s'est vu supprimer son traitement. Grande joie parmi les ennemis; mais ceux-ci avaient négligé de compter sur la majorité des habitants. Ces braves gens sont allés de suite trouver leur bien-aimé pasteur.

"Restez avec nous, lui ont-ils dit; vous avez béni nos mariages, baptisé nos enfants, encouragé et assisté nos affligés. Quant à ce qu'on vient de vous enlever, nous nous en chargeons; c'est notre affaire."

Ce saint prêtre leur répondit: "Eh! bien, puisqu'il en est ainsi, nous resterons ensemble; mais je ne prétends pas me mettre à votre charge. J'ai devers moi quelques ressources, et je dépense peu. Seulement vos pauvres pourront s'apercevoir que je serai obligé de faire pour eux moins que par le passé."

Il a donc été convenu que la paroisse conserverait son curé; ses spoliateurs auront son argent; mais l'honneur lui restera.

ALLEMAGNE.—Nous trouvons dans un livre du docteur Friedberg un passage qui explique clairement le plan de campagne de la franc-maçonnerie contre la religion:

"Notre but, dit M. Friedberg, est d'enlever à l'Eglise sa puissance sur le peuple. *Sur le terrain de la liberté on ne peut rien contre l'Eglise*; il faut donc lui lier les veines une à une, afin que tout le sang demeurant dans le corps de l'Etat l'on ne s'aperçoive pas de l'amputation. La première veine à lier, ce sont les congrégations; la seconde est l'enseignement religieux."

Voilà un langage qui explique bien des choses.

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS.

PAR M. JOSEPH DESROSNIERS.

(Suite.)

II.

“ Sans parler des abondantes aumônes distribuées par les Messieurs du séminaire de Saint-Sulpice, je dois dire que la Société de de Saint-Vincent de Paul trouve aussi de puissants auxiliaires dans les nombreuses associations de bienfaisance et de secours mutuel établies sur tous les points de notre populeuse cité par les différents corps de métier. ”

Je citerai encore un passage d'une autre lettre de M. le président du conseil particulier, en date du mois de février 1864 :

“ Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, M. et cher confrère, ici nous pratiquons nos œuvres de la manière la plus simple possible, imitant tant bien que mal les pratiques les plus faciles recommandées par les fondateurs de la société. On fait la visite des pauvres pour bien connaître leurs besoins, et les conférences leur donnent soit du bois, soit des provisions et des vêtements, selon le rapport des visiteurs. Ici nos devoirs se bornent au bon exemple et à de charitables remontrances quand l'occasion s'y prête ; nos prêtres et nos bonnes religieuses suffisant pour le soulagement des misères religieuses et morales... C'est à peine si nous avons de temps à autre l'occasion de faire légitimer un mariage ou baptiser un enfant, ayant d'excellentes institutions qui répondent à tous les besoins.

“ Nous avons cependant aujourd'hui à combattre les efforts du protestantisme et notamment d'une société qui a pour but avoué de pervertir la foi des Canadiens-Français, et qui a nom *Franch Canadian Missionary Society*. La prédication de cette société se fait au moyen des écus. On prend une famille canadienne dans la misère, on lui donne le nécessaire et même quelquefois l'aisance à la condition qu'elle embrasse la religion des suisses. Une de nos conférences a eu le bonheur, dernièrement, de faire revenir à l'Eglise catholique cinq familles dont la foi avait été vendue et achetée de cette façon. ”

En 1865 et 1866, pendant l'hiver quelques conférences continuent encore, avec l'aide du conseil particulier, à distribuer journellement de la soupe à plusieurs centaines de pauvres.

“ Avec ces soupes, dit le rapport, et avec sept ou huit cent cordes de bois distribuées judicieusement on arrache un grand nombre de familles aux dangers extrêmes de la faim et du froid. ”

En 1866 le conseil particulier reçoit communication de la démission de M. Gauthier comme président du conseil provincial de Québec, et de son remplacement par M. Georges Manly Muir, greffier adjoint de l'assemblée législative, et l'un des fondateurs de la société à Montréal.

En cette même année 1866 nous trouvons dans nos registres un échange de correspondance entre notre conseil et le conseil supérieur de New-York. On s'y donne mutuellement des renseignements sur l'état de la société dans chacune de ces localités. Il y est constaté que les conférences de Montréal ont, en 1865, secouru 854 familles composées de 3505 personnes, auxquelles elles ont donné 40,000 livres de pain, et des provisions au montant d'à peu près \$4000.00.

En 1868 la société prit sous son patronage l'œuvre admirable des Frères de Saint-Vincent de Paul qui, sur l'invitation de Mgr Bourget, venaient établir en cette ville l'institution que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'école de Réforme. Il est vrai qu'elles ne purent, à leur grand regret, prendre l'engagement d'aider pécuniairement cette fondation, mais elles nommèrent un comité qui se chargea de recueillir des souscriptions pour le nouvel établissement. Ce fut, du reste, au sein des conférences que se trouvèrent les bienfaiteurs les plus insignes de l'œuvre des Frères de la Charité.

En 1868 une nouvelle conférence fut fondée sous le vocable de Sainte-Brigitte, dans la paroisse de ce nom.

En 1869 la société eut à déplorer la mort de M. Hubert Paré, président de la conférence Saint-Jacques et l'un des membres les plus zélés, les plus actifs et les plus généreux de la société.

En décembre 1869 le conseil transmits au conseil général à Paris des renseignements sur l'état et le fonctionnement de la société à Montréal, suivant un programme de questions qui devaient être traitées dans une réunion des présidents des conseils supérieurs, réunion à laquelle nos conférences ne pouvaient pas être représentées, à raison de la distance et du court délai. On expliquait dans ces réponses la différence qu'il y a entre nos conférences et celles de Paris, quant au personnel et aux opérations, par la différence de l'état social. On y constatait le bien opéré par nos conférences, et en même temps le manque d'assiduité des membres à assister aux réunions hebdomadaires.

En 1871, les conférences de Montréal envoient en France \$200.00 destinées à secourir les victimes de la guerre et à témoigner de la sympathie du Canada à l'égard de notre mère-patrie.

En 1872, elles se réunissent pour présenter une somme de \$100. et une adresse de félicitation à Mgr Bourget, à l'occasion de ses noces d'or. Ce témoignage de respect et d'affection était certes bien dû au vénérable prélat qui avait toujours montré tant d'intérêt et de sollicitude à l'égard de notre société.

En 1873 la société avait la douleur de perdre son aumônier, le R.

M. L. V. L. Villeneuve, qui mourut le 26 avril. Nos procès-verbaux constatent les regrets que laissa après lui ce digne prêtre, dont le zèle et l'affection pour l'œuvre de Saint-Vincent de Paul ne s'étaient jamais démentis un instant, et qui doit être considéré comme un de nos principaux bienfaiteurs.

M. Tambureau remplaça M. Villeneuve, comme aumônier.

Si nous franchissons maintenant une période de deux ans pour arriver à l'année 1875 nous trouvons que le nombre des conférences s'est élevé à quatorze et celui des membres à 1536. Les nouvelles conférences: sont celle de la Nativité d'Hochelaga, fondée vers 1872, celle de Saint-Cunégonde en 1874 et celle du Sacré-Cœur en 1875. Cette augmentation de forces est venue à propos, car les effets désastreux de la crise financière de 1875 vont se faire sentir; les ateliers et les chantiers chôment, et les ouvriers sont sans ouvrage et sans pain. "Or sus, messieurs," aurait dit saint Vincent de Paul! Les conférences se mettent vaillamment à l'œuvre. Les recettes qui en 1875 étaient de \$6726 s'élèvent, en 1876, à \$11,503; les dépenses s'élèvent de \$5294 à \$11,348. 70,100; le nombre de familles secourues s'accroît de 446 à 1546 et celui des individus de 2060 à 7449. Dans le cours de l'hiver 1875-76, c'est-à-dire dans l'espace de trois ou quatre mois les 6 conférences de Notre-Dame, Sainte-Marie, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Cunégonde distribuèrent plus de trente mille gallons de soupe.

Je trouve dans le rapport contenant les statistiques que je viens de donner, un fait édifiant, arrivé pendant ce terrible hiver de 1876 et qu'on me saura gré de rapporter ici en peu de mots.

"Un membre de la société, ne trouvant pas suffisantes les provisions que la conférence de son quartier lui donnait pour distribuer aux pauvres, y ajoutait constamment des produits destinés à son commerce. Après un certain temps ses associés s'en alarmèrent et lui firent des reproches. Ils lui dirent qu'il n'était pas juste à leur égard, qu'il allait ruiner leur commerce en donnant aux pauvres beaucoup plus que les profits qu'il pouvait espérer réaliser durant la saison. "Messieurs, répondit-il, vous voyez combien ces pauvres souffrent... Que deviendraient-ils si nous les abandonnions au milieu de cette saison! Si vous voulez que je cesse de leur donner de la nourriture quand ils en manquent et quand j'en ai sous la main, faites moi interdire. Après cela vous la refuserez si vous le pouvez. Pour moi, je sens que je n'en aurai pas la force.

"Ses associés, qui étaient aussi des chrétiens, résolurent de laisser faire leur chef, faisant d'avance de sacrifice le leur travail, bien convaincus que leur modeste négoce s'en allait à une ruine certaine.

"Aussi, grand fut leur étonnement quand, à l'examen des affaires

de leur société et à la clôture des comptes, ils trouvèrent des profits plus considérables que ceux des années précédentes. ”

Depuis 1876 la société s'est encore accrue de quatre conférences : celle de Sainte-Famille, fondée le 12 août 1877, agrégée le 10 juin 1878 ; la conférence irlandaise de Sainte-Brigitte fondée et agrégée aux mêmes dates que la précédente ; celle de Saint-Thomas, fondée le 9 octobre 1881, agrégée en mars 1882, et la conférence irlandaise de Sainte-Anne, fondée le 4 mars 1882 et agrégée en 1883.

La société de Saint-Vincent de Paul de Montréal comprend donc actuellement dix-huit conférences, dont seize canadiennes et deux irlandaises.

D'après le dernier rapport général ces conférences comprenaient 1615 membres, dont 1215 membres actifs et 400 souscripteurs. Elles secouraient au delà de sept cents familles comprenant plus de trois mille personnes. Elles ont distribué, dans l'année 1882, plus de 50,000 pains, environ mille cordes de bois, et pour plus de deux mille piastres d'autres secours. Le chiffre des recettes s'était élevé à 10,198.12 et celui des dépenses à \$6,725. 59, laissant en caisse un reliquat de \$3,472.53.

Ces chiffres cependant, ne doivent pas être considérés comme étant d'une exactitude absolue vu que, malheureusement, quelques conférences n'ont pas donné leur rapport annuel.

La plupart des conférences ont mis de côté, comme fonds particulier destiné au patronage des enfants, leur part du legs de \$5,000 fait par un généreux citoyen de cette ville M. Thomais Tiffin, aux différentes conférences et partagé entre elles dans le cours de l'année dernière.

Ces recettes quoique considérables ne sont pourtant pas, il faut le reconnaître, proportionnées au nombre des membres. Pour nous conformer à l'esprit et aux règlements de la société nous devrions être en état de faire nos œuvres sans être obligés de recourir à des bazars et à des concerts.

(A CONTINUER.)

## C. MARTEL

Fait une spécialité de la célèbre  
machine à coudre

“ WILLIAMS ”

AU

No. 543, rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Beaudry.

## ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'églises,  
d'édifices publics, d'usines, de ré-  
sidences, etc., en tôle galva-  
nisée et autres métaux.

Aussi plombiers, poseurs d'appareils à  
gaz et d'appareils pour chauffage  
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

G. Lauzon.—P. Protain.—L. Leduc.—R. McComb.—E. Rieudeau.—J. Vannier.—A. Laionde.—C. McGloin.—Julie Benoit.—H. Blain.—Maria Kelly.—L. Viau.—L. Duceps.—Léocadie Lauzon.—H. Provost.—X. Allaire.—C. Chartier.—C. Lapointe.—N. Lacoste.—Mary Fale.—Patrick Cloran.—James Cleary.—E. Déry.—A. Deslauriers.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

25 Cts.

Employez les

Pilules de MCGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout.

CE QUE DIT LE CLERGE DES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION"

Fabriqués spécialement pour E. E. N. Pratte. M. L. E. N. Pratte, Montréal.

L'orgue est arrivé en bon ordre. Nous l'avons essayé le jour de la première-communion. remplit bien l'Eglise. Le son est vraiment magnifique et assez fort.

Rév. J. M. RIOUX, Ptre. Saint-Flavien (Comté de Lotbinière), 7 juin 1881

M. L. E. N. Pratte, Montréal.

J'ai reçu en fort bon ordre l'orgue que vous m'avez expédié. Je ne vous cacherais pas ma parfaite satisfaction. C'est un bon instrument sous le rapport du son, de la force et du fini de l'ouvrage. Il est même plus complet que je ne l'espérais.

Rév. J. B. BLANCHET, Ptre. Sainte-Luce (Comté de Rimouski), 11 juin 1881.

M. L. E. N. Pratte, Montréal.

L'harmonium s'est rendu en bonne condition. Il a donné pleine et entière-satisfaction à la paroisse.

Rév. O. BELLEMARE, Ptre. Shawenegan, 26 juillet 1881.

Dépôt général chez

L. E. N. PRATTE

280, rue Notre-Dame Montréal.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

**J. MAJEAU, JR.**  
**Marchand-Epicier**

**375, RUE LAGAUCHETIÈRE**

Coin de la rue Sainte-Elizabeth  
**MONTREAL.**

Toujours en mains vieux Cognac et autres liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine, Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes. Thé et Café des meilleures qualités, au plus bas prix.

**QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.**

**CHEMIN DE FER LE**  
**GRAND TRONC**

**SAISON D'ÉTÉ 1883**

**Service des trains locaux**

**MONTREAL OUEST.**

A dater de lundi, le 16 avril, un wagon de voyageurs partira de la gare Bonaventure à Montréal à 6.15 h. p. m., pour Vaudreuil et le train de Cornwall prendra ce wagon à Vaudreuil le matin.

Le et après le 14 mai, le train local de Vaudreuil partira de cette localité à 7.35 a. m. et quittera Montréal à 6.15 p. m.

Le et après le 7 mai, le service des trains se fera comme suit :

**LIGNE DE LACHINE.**

De Montréal.	De Lachine.
7 00 a. m.	7 25 a. m.
7 55 do	8 20 do
9 55 do	9 35 do
Midi a. m.	1 00 p. m.
3 30 do	4 00 do
5 00 do	5 30 do
6 15 do	7 00 do
2 00 do le samedi seulement	2 30 do

**SERVICE DE SAINT-LAMBERT.**

Le train quitte Montréal à 12.10 p. m. et celui quittant Saint-Lambert à 1h. p. m. seront rétablis prochainement. Avis en sera donné dans quelques jours.

**J. HICKSON,**  
Gérant général.

Montréal, 5 avril 1883.

**Pharmacie Sainte-Catherine**

**R. McNichols**

**Chimiste-Pharmacien**

PROPRIÉTAIRE

**597, rue Sainte-Catherine**

**MONTREAL.**

Remèdes et Teintures. Médecines patentées, Savons, Parfums, Pommades, etc., etc. Sponges, Bandages, Sangsues, Graines de fleur et de jardins.

Soins particuliers donnés aux prescriptions des médecins et recettes de famille.

**LOUIS MONETTE**

**BOUCHER**

**EN GROS ET EN DETAIL**

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

**Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14**

**MONTREAL.**

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

**UNE VISITE EST SOLLICITÉE.**

**111, rue Saint-Laurent**

Coin de la rue Lagauchetière  
**MONTREAL.**

**ARCAND FRERES**

**Marchands de Nouveautés**

**MAGASIN A UN SEUL PRIX**

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

**W. ARCAND, Tailleur.**

**MAISON ITALIENNE**  
(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

**STATUES RELIGIEUSES**

Le plus beau et le plus grand de la Puissance

**T. CARLI**  
STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montréal.

Sacré-Coeur de Jésus et de Marie, saint Joseph, Vierge-Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoît, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, stuc et ciment. — Prix modérés.

**MARCIER, BEAUSOLEIL & MARTINEAU**

**AVOCATS**

**55, rue Saint-Jacques**

**MONTREAL.**

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Général, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.

PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

## AU PUBLIC

Depuis longtemps le besoin d'une modiste de capacités incontestables et d'une habileté à toute épreuve, capable de satisfaire les goûts les plus différents et les plus difficiles, de remplir avec fidélité et exactitude les commandes les plus minutieuses se faisait sentir dans la localité, et vous-même, Madame, n'avez-vous pas été plus d'une fois contrariée de ce que vous ne pouviez trouver, à quelques pas de chez vous, une personne à laquelle vous puissiez confier sans crainte et sans inquiétude vos commandes.

### — EH BIEN —

Plus maintenant de ces incertitudes, telles que : " *Où dois-je aller pour me faire faire une ROBE avec tout le chic possible,*" " *un MANTEAU avec cette forme entièrement parisienne,*" en un mot pour toute partie de toilette, afin d'y trouver l'élégance voulue. Plus de ces inquiétudes, tels que : " *Est-ce que mon manteau sera arrivé pour mon départ,*" ou encore : " *Puis-je avoir une toilette pour demain soir.*"

Non, plus de ces doutes, de ces incertitudes, de ces inquiétudes, de ces anxiétés, car je vous garantie dès aujourd'hui la réussite parfaite, la satisfaction la plus grande, l'exactitude et la promptitude dans toutes les commandes que vous voudrez bien me confier, quels qu'en soient les patrons, ayant à mon emploi une modiste telle que

### DULE RIENDEAU,

qui ignore ce que c'est que tromper une pratique en ne lui livrant pas la marchandise au temps promis, ou en lui faisant porter un manteau, une robe, etc., ayant un défaut, quelque petit qu'il soit.

**J. B. LABELLE**

Successieur de A. Pilon & Cie.

647 et 649, rue Sainte-Catherine, Montréal.

## LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé, est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romaine et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

## L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

## CHAUSSURES

No. 60 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Dominique

MONTRÉAL.

Ouvrages de pratique seulement, et réparation à bas prix.

## POUR AVOIR DE Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

## H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

## Chimiste - Pharmacien.

144, rue Saint-Laurent

MONTRÉAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

Béurre et œufs frais

Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

**J. B. RICHER**

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,  
etc., etc.

Coin des rues

Lagachetière et St-Charles Borromée

**J. X. PAUZÉ**

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles  
VITRES ET MASTIC**

Spécialité : Couleurs et Matériaux de  
Peintres de Voitures.

**134, rue Saint-Jacques Ouest**

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station  
Saint-Bonaventure, côté Est.

**MONTREAL.**

**CHAISE MECANIQUE  
DE WILSON,**  
Pour invalides ou autres personnes



Elle s'ajuste comme chaise longue, de bibliothèque, à fumer ou comme un lit.

C'est sans contredit la chaise la plus comode et la plus confortable. C'est un meuble magnifique, fait avec d'excellents matériaux, richement capitonné et qui reste une chaise, un canapé ou un lit. Elle peut se plier facilement et est facile à transporter. Comme notre outillage est parfait et nos ouvriers expérimentés, nous pouvons à présent la vendre pour \$30 complète.

Demander des catalogues illustrés.

**W. W. MOORE**

PROPRIÉTAIRE

133 rue ST-PIERRE, Montreal.

# CHERMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

## Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$2.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater, et Moose Mountain.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels, avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES** qui seront acceptées à 10 POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débetures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTARVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

**CHARLES DRINK WATER,**

Secrétaire.

Montréal, 22 janvier 1883.



**Un nouveau train rapide pour New-York,  
à dater de lundi, 4 juin**

L'Express pour New-York, par le chemin de fer du canal Delaware et Hudson, quittera MONTREAL, chaque jour, excepté le dimanche; à 5.30 hrs. p.m., arrivant à NEW-YORK à 7.30 hrs. a.m.

D. M. KENDRICK, agent général des passagers à Albany, N. Y.

CHAS. C. McFALL, agent général, 143, rue Saint-Jacques, Montréal.

**Grande Fonderie de Cloches**

**BURDIN AINÉ**

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble, Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**

**Cadieux & Derome**

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

**OUVRAGES POUR LE MOIS DE JUILLET.**

- BOULAND, L.—Manuel de dévotion à Ste. Anne, relié en toile, 1-18.....20c.
- GOSELIN, D.—Manuel du pèlerin à la bonne Sainte-Anne de Beaupré, relié, 1-32.....20
- MERMILLOD, L.—Le culte et le patronage de Ste-Anne, 1-12....75
- RICARD, A.—Mois de Ste-Anne, avec encadrement, 1-32.....20
- “ Mois de Sainte Marie Madeleine, avec encadrement, 1-32.....20
- Mois de Sainte Anne, suivi d'une neuvaine à Ste-Anne, etc., 1-32, reliure en toile. ....25
- Le même broché.....15
- Petit mois de Sainte Anne, 1-32.....05

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en barils, canistres, ou au gallon.*

## VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

**CIRE BLANCHE** } POUR  
**ET PARAFFINE** } LES  
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, Montréal.*



**RENOVATEUR**

# PARISIEN

de LUBY.

**ARTICLE DE TOILETTE.**

*Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté, entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules, ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*